

Le droit d'user sexuellement des enfants sans les pénétrer bientôt autorisé dans la nouvelle constitution égyptienne ?

écrit par Christine Tasin | 2 octobre 2012



Source : *Al-Ahram*, le Caire, [numéro 941](#)

Coupures de presse

Les batailles n'en finissent pas en Egypte post-révolutionnaire. Cette semaine, un aperçu de ce que peut être la griffe islamiste dans la Constitution et celle du pouvoir face à la révolution.

Dans le quotidien *Al-Tahrir*, l'éditorialiste Khaled Al-Berri ne mâche pas ses mots face aux islamistes obnubilés par la question de la femme. *« Ils ont insisté sur le fait d'interdire une clause dans la Constitution qui limite l'âge du mariage en argumentant que la charia islamique cautionnerait le mariage avec une enfant à condition de ne consommer le mariage qu'à l'âge de la puberté. Voilà la surprise : cette question est plus dangereuse que le mariage des mineures, car ces islamistes ne vous disent pas ce que l'homme est autorisé à faire à cette fillette entre la date du mariage et celle de la puberté. D'abord, je remercie ceux qui*

tenteront de prouver que cela n'existe pas dans l'islam et je leur dis : Vous vous éloignez là du sujet, à savoir la version de l'islam choisie par la majorité en Egypte. La version de l'islam qui est en train de se faire dans la rédaction de la nouvelle Constitution. Gardez s'il vous plaît votre bel islam, nous le connaissons comme vous et laissez-nous traiter avec notre dure réalité. La version de la charia adoptée par ceux qui forment la majorité autorise, en plus du mariage des mineures, ce qui est appelé moufakhadat al-saghira (que l'on pourrait traduire ainsi : faire de la jambe à la petite). Sans tourner en rond, voilà ce que cela veut dire : si un homme épouse une petite fille de 7 ou de 8 ans, il a le droit de la prendre dans sa chambre et de lui demander de faire ce qu'il veut, tout ce qu'il veut, sauf l'acte lui-même. Si vous êtes aisés et cultivés, vous n'accepterez pas que cela se passe avec votre fille, mais sachez que d'autres, poussés par la pauvreté, donneront leurs filles au premier vieil égyptien ou étranger qui leur donne de l'argent et le laisseront agir avec elles sous l'aura du halal et de la loi. Voilà la charia islamique de la majorité parlementaire qui doit rédiger la Constitution ».

L'auteur ajoute que, pour faire passer cette clause et ne pas perdre une partie de l'électorat, cette majorité parle de mariage des mineures et cache la question de moufakhadat al-saghira. « Je vous demande maintenant : Qui fait offense au prophète ? Imaginez si l'Occident se mettait à répéter cette même information qui dit que l'homme a le droit d'épouser une petite fille et de jouir d'elle en attendant de consommer le mariage à la puberté ; que vont dire ces islamistes après la colère et l'attaque des ambassades ? ».

Dans le journal en ligne Al-Dostour, Ibrahim Eissa rétorque à ce sujet : « Bien sûr, il se peut que le peuple refuse la constitution du mariage des enfants que nous concoctent les Frères musulmans. Mais ce refus, s'il se réalise, sera une première dans l'histoire, car le oui, c'est le résultat de

tout référendum sur la Constitution dans les pays du monde, car les peuples fatigués et ennuyés par les débats et les querelles ont tendance à dire oui. Surtout que là il s'agit d'une Constitution qui a fait ses ablutions, qui est pure et qui ressemble à un traité de religion. Les Egyptiens vont avoir du mal à la refuser, car le lavage de cerveau en Egypte est plus répandu que le lavage de vaisselles. Mais malgré cela, il se peut que les Egyptiens la refusent. Peut-être que la Constitution sera refusée par le peuple à cause de clauses que les Frères et les salafistes insistent sur le fait d'y mettre comme s'ils rédigeaient une Constitution pour l'Etat abbasside. Car il ne restera plus qu'à autoriser des lieux pour les marchés à esclaves et des marchés à concubines ».

Toujours dans la sphère du religieux, un article de Bassem Youssef dans le quotidien *Al-Shorouk* sur l'offense aux religions où il revient sur la demande de certains suite au film *L'Innocence des musulmans* d'intégrer cette offense comme un crime international. L'auteur part de l'hypothèse que cela est devenu réalité. « *Il faut juste se rappeler que cela s'appliquera à toutes les religions et pas seulement aux trois religions monothéistes allant du bouddhisme en passant par les mormons jusqu'à la scientologie. Grâce à cette loi incriminant l'offense aux religions, les bahaïs en Egypte pourront intenter un procès contre le ministre de l'Information qui n'accepte pas qu'une présentatrice de télévision soit bahaïe. Même dans le cadre des religions monothéistes, chaque cheikh peut tomber sous le coup de l'accusation s'il dit que l'Évangile est faux ou s'il qualifie les juifs de petits-fils de singes ou de cochons ... nous ne vivons pas seuls dans ce monde et nous ne pouvons pas contrôler sept milliards d'individus dont plus de la moitié n'appartiennent pas aux trois religions ».*

A part les batailles d'ordre religieux, il y a la bataille des graffitis que des employés de la ville ont recouverts de peinture mardi dernier rue Mohamad Mahmoud qui a connu des

moments mémorables il y a quelque temps entre la police et les manifestants, dont beaucoup sont morts sur place. Dans le quotidien *Al-Masry Al-Youm*, Karima Kamal écrit : « *Le fait d'effacer ces graffitis veut tout simplement dire que ceux qui gouvernent veulent retourner à l'Égypte d'avant-révolution. il n'y a que le nom des gouvernants qui a changé. Ils ne veulent pas que la révolution perdure, car ils savent qu'elle leur explosera à la figure un jour. Et je me suis réjouie des déclarations d'Ibrahim Al-Baz, l'un des artistes de graffitis au journal Al-Tahrir, commentant le fait d'effacer les graffitis et celui d'en dessiner d'autres par les jeunes à la même place : Ces nouveaux dessins sont une réponse à ceux qui effacent. Nous nous apprêtons à lancer la semaine du graffiti* ».

Dans *Al-Watan*, l'éditorialiste Emad Adib rétorque : « *De mon modeste point de vue, l'histoire d'effacer les graffitis est un prototype génial de la crise de la pensée égyptienne qui s'attarde longtemps sur la forme sans s'inquiéter du fond. Chers révolutionnaires, l'effacement qui doit vous gêner c'est l'effacement de votre révolution de A à Z* »

Naturellement, nos bobos et nos gouvernants vont se récrier que tout cela n'aurait aucun rapport avec l'islam, pas plus que n'a de rapport avec l'islam [la mort](#) d'une gamine yéménite de 12 ans violée par son mari...

Naturellement, nos bobos et nos gouvernants vont se récrier que tout cela n'aurait aucun rapport avec l'islam, "religion de paix et d'amour" et que le contribuable français peut bien [payer pour](#) des dons ou prêts particulièrement avantageux faits à l'Égypte des Frères musulmans.

Le contribuable français est-il conscient que nos gouvernants empruntent sur les marchés financiers pour offrir aux islamistes de quoi accomplir leur politique ? Rien n'est perdu, le poids de la dette française peut bien augmenter, cela permet aux technocrates européens d'exiger de nous

toujours plus de travail, toujours plus de sacrifices...

Christine Tasin